

RENTREE EN MUSIQUE 2021

Commencer l'année par un moment de partage musical contribue au climat de confiance indispensable pour la réussite des élèves. La « Rentrée en musique » est **ce moment simple** qui permettra de marquer de manière positive le début de l'année scolaire l'occasion de manifester **le plaisir de se retrouver pour apprendre ensemble**

Vous avez toute liberté pour choisir le moment, les modalités d'organisation et les contenus de cet événement. Vous pourrez imaginer toute forme permettant d'assurer une présence musicale et la valorisation des travaux antérieurs des élèves.

L'accent doit être porté sur **le jeudi 2 septembre 2021**, jour de rentrée, à l'occasion de l'accueil des élèves mais vous êtes encouragés à l'étendre sur une période pouvant aller **jusqu'au 10 septembre**.

Quand chanter ?

Au moment de la journée de classe qui semblera le plus opportun.

- Le matin en arrivant, en reprenant **des chants connus** des anciens élèves, à **offrir** aux nouveaux. Cela suppose de réactiver le répertoire appris l'an passé
- En fin de matinée ou d'après-midi avant de se quitter, ou à l'heure de la sortie en présence des familles dans le respect du protocole sanitaire en place (ex : enfants dans la cour et parents au portail en privilégiant les périodes d'entrées et sorties décalées etc...). Le(s) chant(s) sélectionné(s) auront été révisés dans la journée, ou bien appris le jour même s'ils ne présentent pas de difficultés.
- Avant, après, pendant une récréation

Qui chantera ?

- Une classe pour une autre
- Plusieurs classes pour une autre
- Plusieurs classes pour plusieurs autres
- Toutes les classes ensemble

Où chanter ?

- En classe
- Sous le préau
- Dans la cour
- Dans un local de proximité adapté

Quoi chanter ?

Cette année, afin de partager une culture commune dans le Haut- Rhin , une chanson « phare » intitulée « Et c'est parti » vous a été proposée . Le numéro 4 spécial rentrée en musique 2021 de la publication Pôl'Arts permettant l'accès aux outils pour l'apprentissage du chant a été envoyé dans les écoles dès la fin du mois de mai et renvoyé le 9 juillet et 25 août.

Le téléchargement des documents (partitions, textes, fichiers sonores) en lien avec le PDF peut se faire directement par le lien ci-dessous :

[Rentrée en musique 2021](#)

D'autres ressources peuvent également être explorées :

- Les différents répertoires ARIA 68
- Canopé Musique prim :<https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>
- <http://www4.ac-nancy-metz.fr/eac57/rentree-en-musique/>

etc...

Si on pense immédiatement au chant, **danser ou partager une écoute musicale** sont tout aussi envisageables.

Une fois la rentrée passée, nous vous demandons de compléter l'application Adage qui permettra de recenser les actions effectuées dans ce domaine.

Je sais pouvoir compter sur votre créativité et me réjouis de découvrir les actions mises en place